



La Marque collective « CREVETTES DE MADAGASCAR »

Le GAPCM – Groupement des Aquaculteurs et Pêcheurs de Crevettes de Madagascar

Avec 22 ans d'existence, le GAPCM est un des **plus anciens Groupements professionnels de Madagascar**

- Depuis l'origine, le GAPCM regroupe sans exception **TOUS les aquaculteurs et pêcheurs de crevettes** opérant dans la Grande Ile
- Les objectifs du GAPCM sont de **structurer la filière, promouvoir la crevette malgache à l'extérieur, imposer et maintenir grâce à l'implication de ses membres, l'image d'une exploitation crevettière raisonnée, raisonnable, pour rester durable.**
- Les fonctions et actions du GAPCM :
 - être l'interlocuteur, le partenaire, privilégié de l'Administration malgache sur toutes les questions relatives à la gestion du secteur crevettier
 - selon la sollicitation de l'Administration, apporter sa contribution à l'élaboration technique des règlements, textes et autres dispositions légales
 - conscientiser en permanence ses membres de la nécessité de maintenir une gestion responsable et pérenne du secteur crevettier malgache dans son ensemble
 - représenter la profession auprès de toutes les institutions, groupements, etc...
 - participer aux principaux organismes rattachés à l'industrie crevettière
 - entreprendre toutes études ou recherches requises par ses membres pour leurs besoins ou une meilleure gestion de cette industrie
 - contribuer au devenir durable d'une ressource naturelle de la Nation malgache

LES MEMBRES DU GAPCM

> Division pêche :

- CRUSTAPECHE
- REFRIGEPECHE Ouest
- LES PECHERIES DE NOSSI-BE (PNB)
- SOGEDIPROMA
- PECHEXPORT
- REFRIGEPECHE EST
- SOMAPECHE
- SOPEMO

> Division aquaculture

- AQUACULTURE DE LA MAHAJAMBA (AQUALMA)
- AQUAMAS
- MARIMA
- OSO FARMING – LES GAMBAS DE L'ANKARANA (OSO)

POURQUOI UN LABEL?

Depuis 50 ans la crevette malgache, qui pourtant ne représente qu'une faible part du marché mondial, est reconnue comme **l'une des meilleures crevettes au monde, une référence.**

Au long de toutes ces années aucun incident majeur mettant en cause la qualité sanitaire du produit n'a été relevé sur les multiples marchés d'exportation concernés.

Madagascar et le GAPCM ont à diverses reprises été cités à l'extérieur comme un **exemple de bonne gestion de la ressource, résultat du travail toujours sérieux de ses membres.**





L'exploitation crevettière malgache est réalisée et opérée depuis l'origine par des **Groupes locaux** établis de longue date et bien intégrés à la vie économique de la Nation. Enfin, la crevette malgache a acquis au long des années divers **LABELS DE PRESTIGE** et a été récompensée ou reconnue en de multiples occasions lors de concours internationaux.

Il nous a semblé logique et nécessaire de préserver cette notion d'excellence, l'origine de cette crevette pour éviter toute appropriation non reconnue.

Par ce label, les producteurs et pêcheurs de crevettes du GAPCM souhaitent :

- **garantir l'origine du produit**, le respect des normes de qualité rigoureuses partagées par tous, selon une charte commune figurant sur notre site **www.gapcm.org**.
- attester de l'expérience des professionnels, et du savoir-faire des techniciens, des personnels malgaches qui participent aux opérations du secteur.
- assurer l'excellence **qualitative de la crevette malgache** à tout acheteur ou consommateur.
- garantir la confiance, le sérieux et la **co-responsabilité** de l'ensemble des opérateurs de l'industrie crevettière malgache dans les modes opératoires de leur industrie.
- attester que les crevettes ont été élevées et pêchées dans le respect de la préservation du milieu et de son environnement.
- assurer **aux clients importateurs de crevettes en provenance de Madagascar la traçabilité** et la qualité des produits vendus et exportés par les entreprises membres du GAPCM
- attester que toutes les mesures administratives et techniques sont strictement respectées pour assurer la préservation durable de l'espèce.
- **certifier** que les crevettiers malgaches continuent à opérer comme **depuis plus de 50 ans**, dans le respect rigoureux de l'environnement et les meilleures pratiques sociales.

UN LABEL POUR QUOI FAIRE ?

- démontrer que Madagascar est bien à même d'offrir internationalement **un produit d'excellence** : la Crevette de Madagascar
- assurer aux clients importateurs de crevettes en provenance de Madagascar **la légitimité, la traçabilité et la qualité des produits** fournis, vendus et exportés par les entreprises industrielles membres du GAPCM
- garantir l'utilisation de procès industriels durables et responsables et ainsi apporter au consommateur final l'assurance de la **qualité sanitaire et gustative intrinsèque du produit**
- permettre d'appuyer et ainsi de développer de nouvelles opportunités de vente vers d'autres pays étrangers que les clients actuels des entreprises membres du GAPCM
- ce **Label est une garantie d'origine**, car utilisé uniquement pour les seules crevettes pêchées dans les eaux malgaches, élevées dans des fermes crevetticoles sises dans les régions côtières de Madagascar par les entreprises industrielles, membres du GAPCM.

COMMENT UTILISER CE NOUVEAU LOGO ?

La propriété intellectuelle de la marque a dûment été déposée auprès de l'OMAPI - Office Malagasy de la propriété Intellectuelle par le GAPCM qui en assure la gestion.

Le logo de la marque sera divulgué et apposé selon les critères des membres du GAPCM sur tous les emballages, pour toutes les communications commerciales, les sites de vente, documents de société, les conditionnements, etc... afin de parvenir jusqu'au consommateur.

Cette **marque est originale**, initiée par le GAPCM et à l'usage exclusif de ses membres ou de qui sollicitera son adhésion à la charte prévue à cet effet après agrément du Groupement.



GAPCM

Lot VA 20 BE - Tsiadana
22 628 29 - 22 676 119
gapcm.sg@blueline.mg

COREALI

Lot II K 13 Bis Antananandro
034 02 189 15 - 034 02 170 58
chefdeprojet1@agencecoreali.com

